

BREVES DU VAL DE SAÔNE



LES DATES DU MOIS

Challenge Mixte ou Paire Dames	lundi 6 février
Super Ronde Société Générale	mardi 7 février
Open Caladois	jeudi 16 février

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

Le tournoi open du vendredi débute à 14h15



**Pendant les vacances
de février,
le club reste ouvert.**

29 février

N'aie nulle peur de l'année
bissextile
Mais de celle d'avant et de
celle d'après.



Le dicton de Février

Du perce-neige la blanche fleur,
est la violette de la Chandeleur



BRIDGE DANS LE MONDE

Le SAYC (pour *Standard American Yellow Card*) est le système d'enchère de bridge utilisé aux États-Unis et dans de nombreux pays du monde.

Il est basé, comme le système d'enchère français, sur la majeure cinquième.

Les principales différences d'enchères entre le SAYC et le système français sont :

- ★ 3SA est une ouverture naturelle forte (25-27 H)
- ★ 2♦ est une ouverture faible sur le même principe que 2♥ et 2♠
- ★ 2♣ est une ouverture forte illimitée, la réponse 2♦ est faible (moins de 8H)

Un certain nombre de réponses au niveau de 2 sont *forcing de manche*, en particulier la réponse 2SA ou 3SA à l'ouverture de 1 en majeure (2SA Jacoby : fitté avec 13-14H, 3SA fitté avec 15-17H).

Le 4♣ *Gerber* remplace le 4SA Blackwood après une ouverture à Sans Atout (ou à la suite d'enchères concluant à 3SA).

Dans le jeu de la carte, la *défausse française* (appel par défausse d'une "grosse petite carte") est peu utilisée (appel direct par "petite petite carte", ou autre type d'appel).



Les photos du tournoi des Galettes
sont sur le site www.bcvs.org



LE MOT DE L'ARBITRE

LOI 48

Cartes exposées du déclarant

Une carte exposée par le déclarant ne donne pas lieu à arbitrage.

Aucune carte de la main du déclarant ou du mort ne peut devenir une carte pénalisée.

Le déclarant n'est pas obligé de jouer une carte tombée accidentellement de sa main.